
Maryse Filion

Préface de Bénédicte Lebel

Je sais ce que l'amour n'est pas



**Histoire d'une survivante
à une tentative de féminicide**

EXTRAITS

EXTRAITS

JE SAIS CE QUE L'AMOUR N'EST PAS

HISTOIRE D'UNE SURVIVANTE À UNE
TENTATIVE DE FÉMINICIDE

Mise en pages et couvertures : Maryse Filion

Photo de couverture : Léanne Filion

Limites de responsabilités

L'auteure décline toute responsabilité, expresse ou implicite, quelle qu'elle soit.

Conformément au *Code de la Propriété Intellectuelle*, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, et ce, par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable de l'auteur.

Sa traduction doit aussi faire preuve d'une autorisation provenant de l'auteur. La violation du copyright est passible de poursuites pénales ou civiles.

© Maryse Filion, 2026

Dépôt légal : 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-9825067-0-1

ISBN 978-2-9825067-0-1



9 782982 506701

IMPRIMÉ AU CANADA

MARYSE FILION

JE SAIS CE QUE L'AMOUR N'EST PAS

HISTOIRE D'UNE SURVIVANTE À UNE
TENTATIVE DE FÉMINICIDE

EXTRAITS

*À mes tendres parents, Michelyne et René,
qui m'ont offert ma première naissance.*

*À mes doux enfants, Cédrik et Léanne,
à qui j'ai donné naissance
et qui s'en sont servis pour me faire renaître.*

*À notre précieux toutou thérapeute, Gouffy,
qui a traversé quotidiennement
cette tempête avec nous.*

EXTRAITS

EXTRAITS

PRÉFACE

Près d'une femme sur trois est victime de violences conjugales ou sexuelles au cours de sa vie, dans le monde¹. Un chiffre qui a à peine évolué depuis 2000. C'est beaucoup. Trop.

Quand on y pense, ça veut donc dire qu'une sœur, une amie, une collègue fait fort probablement partie de cette statistique. Peut-être que vous en faites partie.

Pour certaines, l'escalade de cette violence devient fatale. La série noire de féminicides se poursuit depuis plusieurs années au Québec. Malheureusement, un nombre effarant de femmes continuent de perdre la vie aux mains d'un conjoint ou ex-conjoint.

Ça, c'est sans compter toutes celles qui voient la mort de près mais qui survivent. Presque par miracle.

Elles sont toujours en vie mais les traces sur leur corps, dans leur tête, sont indélébiles. Leur vie a changé à jamais.

¹ Organisation mondiale de la santé (2025, novembre). *Le bilan est lourd : 840 millions de femmes sont victimes de violences conjugales ou sexuelles.*
<https://www.who.int/fr/news/item/19-11-2025-lifetime-toll--840-million-women-faced-partner-or-sexual-violence>.

C'est le cas de Maryse Filion.

Après des années de relation marquées par le contrôle, son conjoint sent qu'il perd l'emprise sur elle.

Le 17 août 2014, il tente de la tuer. Maryse s'accroche à la vie du plus fort qu'elle le peut.

Le couteau de son conjoint frôle la membrane qui entoure le cœur.

Ce jour-là, quelque chose se brise à jamais pour Maryse : la certitude d'être en sécurité. Marquée à jamais, un désir de se battre et de guérir naît en elle.

La reconstruction est longue.

J'ai rencontré Maryse en 2024 quand elle a accepté de participer à mon balado « *La nuit où j'ai failli mourir* »², qui raconte l'histoire de femmes qui ont survécu à une tentative de féminicide.

Sa résilience m'a tout de suite impressionnée. Son désir d'aider les autres femmes est sans équivoque. Pour se soigner. Pour aider et sensibiliser. Pour prévenir.

² Lebel, Bénédicte (2024, décembre). La nuit où j'ai failli mourir. *COGECO MÉDIA*. <https://www.985fm.ca/balados/659618/la-nuit-ou-j-ai-failli-mourir>.

Parce que les féminicides font partie des meurtres les plus prévisibles.

Mais pourquoi est-ce encore si difficile de les éviter ?

Un féminicide ou une tentative de féminicide n'arrive pas du jour au lendemain. Ce n'est pas un moment où un homme voit rouge et perd le contrôle sous le coup de la colère. C'est le résultat d'une trajectoire marquée par une volonté de contrôle absolu sur tous les aspects de la vie d'une femme.

L'histoire de Maryse nous permet de mieux comprendre ce chemin. La toile qui s'est insidieusement tissée autour d'elle pendant plusieurs années. Et si collectivement on comprend mieux, collectivement on peut mieux prévenir.

Bénédicte Lebel

Journaliste et animatrice du balado « La nuit où j'ai failli mourir »

31 janvier 2026

EXTRAITS

AVANT-PROPOS

Mon nom est Maryse Filion. Je suis née en novembre 1967. J'habite la région de Vaudreuil-Soulanges, à l'ouest de Montréal, au Québec. J'ai un baccalauréat universitaire en éducation préscolaire et enseignement au primaire. J'ai travaillé auprès des enfants durant plus de 30 ans. Entre 2005 et 2020, j'ai possédé et dirigé une école prématernelle privée. Je suis la mère de deux enfants, un garçon et une fille, nés en 1993 et en 1995. En 2010, leur père et moi nous sommes quittés, après 20 ans de vie commune.

Par la suite, j'ai débuté une relation avec un autre homme. J'espérais trouver en celui-ci, d'abord un soutien empathique pour surmonter ma précédente rupture, et ensuite un nouveau conjoint avec des qualités appréciables. À la place, j'ai trouvé un bourreau. À doses progressives, habilement calculées, j'ai été manipulée, contrôlée, dominée. J'ai perdu l'estime de moi-même, et collecté la honte et la culpabilité. Après plus de trois ans de cohabitation, progressivement consciente de mon enlèvement dans une relation toxique, j'ai laissé cet homme.

Mais le 17 août 2014, au matin, il m'a prise en embuscade sur le pavé d'une halte routière, non loin de chez moi, et m'a poignardée cinq fois au thorax et à l'abdomen.

Sans l'intervention miraculeuse de trois personnes sur les lieux, et sans les soins urgents reçus à l'hôpital, je serais morte.

J'ai survécu à ce qui s'avère être une tentative de féminicide. Le dictionnaire Le Robert définit le féminicide comme suit : « *Meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe; spécialement : Meurtre d'une femme par son conjoint ou ex-conjoint.* » Le terme est donc bien choisi. Je l'utiliserai souvent dans ce livre.

J'ai survécu, mais avec des séquelles permanentes, dont une vulnérabilité immunitaire due à l'ablation de la rate, des douleurs physiques chroniques et un syndrome de stress post-traumatique chronique.

Il n'acceptait pas la rupture. Comme il me l'a avoué peu de temps avant ses crimes, c'était la première fois qu'une femme le mettait *knock out* (KO). Pendant la relation, il voulait être mon chevalier. J'ai fini par ne pas accepter sa proposition, en me rendant compte que ce qu'il m'offrait n'avait rien à voir, selon moi, avec l'amour. Sans doute, il estimait ne pas mériter que je le laisse, et il a pris les grands moyens pour me le faire savoir.

Évalué comme étant apte à subir son procès, il a été remis en liberté sous conditions, quelques semaines plus tard, en octobre 2014, dans l'attente de son procès. Mais le 17 août 2015, un an, jour pour jour après ses crimes, il a brisé

des conditions de cette remise en liberté, en échappant à la garde des membres de sa famille à laquelle il était astreint. Il a tenté d'enlever une autre femme en la menaçant à l'arme de poing. Il a été appréhendé le lendemain par deux policiers. Il a essayé de les tuer en provoquant un face-à-face pendant son transport au poste de police. Pour ces crimes, et ceux commis l'année d'avant sur ma personne, il a écopé au total de 26 ans et demi de prison. À l'automne 2025, il était encore incarcéré.

Mon récit de cette tentative de féminicide (*I. À la frontière d'un féminicide*), de la relation toxique qui l'a précédée (*II. Une relation toxique*), des parcours de guérison (*III. Une guérison*) et de justice (*IV. Une justice*) qui l'ont suivie, sont à découvrir en détail dans ce livre.

Le récit couvre la période qui débute en 2010 au moment où j'ai rencontré le futur agresseur, et se termine en 2020 au moment où j'ai été informée que le prisonnier avait essayé, en vain, d'en appeler de sa sentence de prison.

Ce récit ne constitue pas une fiction : il est entièrement basé sur des faits vécus. Cependant, les prénoms utilisés demeurent fictifs afin de préserver l'anonymat des personnes réelles. Par exemple, j'ai nommé mes trois sauveteurs, Pascal, Mathis et Briana. Quant à l'homme qui a essayé de me tuer, je décris dans la prochaine section de cet avant-propos comment je l'ai nommé.

Pourquoi ai-je écrit ce livre ?

J'ai écrit ce livre pour deux raisons : d'abord pour me *soigner*, et ensuite, pour *informer et aider*.

Pour me soigner

J'ai cherché, en écrivant ce livre, à me soulager de cette expérience, dont la mémoire traumatique est ancrée dans chacune de mes cellules pour le restant de mes jours. J'ai utilisé ma plume comme outil de libération. L'écriture a été thérapeutique. En écrivant, on s'adresse à autrui, même si autrui est impersonnel. Communiquer, c'est guérir, et guérir, c'est retrouver la liberté et la sécurité.

Cet aspect thérapeutique de l'écriture a cependant posé une exigence. L'écriture ne devait pas faire l'objet d'une surenchère d'émotions difficiles. Si j'ai écrit ce livre, ce n'était certes pas pour y raconter toujours des expériences positives. Avec un tel sujet, il était impossible de ne pas exprimer des émotions difficiles. Seulement, j'ai voulu éviter leur surenchère.

Pour y parvenir, j'ai fait des choix dans la manière de m'exprimer sur cet homme. Tout au long du récit, j'ai dû le représenter avec objectivité et légitimité, sans charrier l'énorme ressentiment m'habitant à son sujet. J'ai dû m'efforcer de le garder à distance de moi, une condition essentielle pour me libérer.

En particulier, j'ai fait des choix pour le nommer. En racontant la relation toxique, précédant ses crimes, je lui ai donné le surnom abrégé « Z. ». Il est devenu par la suite *l'agresseur*. En racontant la justice, j'ai fait varier les noms que je lui ai attribués selon l'évolution de son statut dans l'appareil judiciaire : l'agresseur a été tour à tour *suspect*, *accusé*, *coupable*, et *prisonnier*. De plus, comme le mot *délinquant* est utilisé dans les documents médico-légaux et judiciaires, j'en ai fait de même. Je l'ai nommé également le *briseur de conditions* en référence à sa fugue du mois d'août 2015, ayant mené à d'autres crimes. J'aurais pu aussi le nommer le *meurtrier chanceux*, conformément à la jurisprudence³. Il est *chanceux* car, bien qu'animé par la même intentionnalité criminelle qu'un meurtrier réussi, il s'en est mieux tiré devant la justice, simplement parce qu'il a raté son coup.

À l'exception du surnom abrégé, ce n'était pas moi personnellement qui le nommais, mais la société, en raison des crimes qu'il a commis, et pour lesquels il a été mis au pas. Par le fait même, je me gardais à distance de lui.

J'ai aussi fait des choix dans la manière de m'exprimer sur ce que j'ai vécu. J'ai compris que la libération par

³ « La jurisprudence est l'ensemble des décisions de justice relatives à une question juridique donnée et qui constitue une source de droit. Il s'agit donc de décisions précédemment rendues, qui illustrent la manière dont un problème juridique a été résolu. »

Source : Jurisprudence. Dans *Wikipedia*. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Jurisprudence>.

l'écriture devait passer par le discernement de mes propos sur ce que l'agresseur m'a fait subir. Une de mes conventions était de ne réserver l'emploi de mots dénotant des émotions extrêmement difficiles qu'aux situations où cela était vraiment nécessaire. Par exemple, j'ai parfois raconté que j'avais *terriblement peur* de lui. Si j'ai ajouté l'adverbe *terriblement*, il faut me croire que c'était sans exagération. De même, j'ai souvent troqué le mot *peur* pour *terreur*. J'ai franchement décrit la réalité de mon expérience, mais en refusant de prendre l'habitude trop facile du ton dramatique.

Je tenais en définitive à ce que mon récit final ne soit pas un endroit pour déverser sans complexes un trop-plein de pénibles émotions, face à l'agresseur, et face à ce qu'il m'a fait vivre.

Pour informer et aider

Sur fond de dénonciation sociale des crimes que j'ai subis, j'ai cherché à informer et aider. J'ai utilisé ma plume comme outil de sensibilisation et de solidarité, sans verser dans la victimisation ou la moralisation.

Dans ce livre, je m'adresse en général à toutes les personnes désireuses d'en apprendre davantage sur les expériences de la violence conjugale vécues par les victimes, sur leurs longs chemins de guérison et, le cas échéant, leurs expériences des procédures judiciaires contre les agresseurs. Ces personnes désireuses d'en apprendre davantage

pourraient être des aidants de victimes, des bénévoles, des travailleurs sociaux, des enseignants, des étudiants, des journalistes ou blogueurs spécialisés, ou pourraient faire partie du grand public.

Les formes de la violence conjugale sont variées. Les formes les plus explicites, qui sont physiques et sexuelles, nous viennent plus souvent en tête. Mais il existe pourtant plusieurs autres formes, plus insidieuses : psychologique (ex. : manipuler, contrôler et dominer la victime), économique (ex. : la priver de ressources, ou, à l'inverse, profiter de ses ressources), technologique (ex. : la cyberharceler), sociale (ex. : affaiblir ses liens familiaux et amicaux), judiciaire (ex. : tenter une poursuite judiciaire pour intimider, contrôler, harceler la victime), collatérale (ex. : blesser ses enfants ou d'autres parents), etc. Le contrôle coercitif, qui est « *une violence qui s'illustre par une suite d'événements d'exploitation, d'humiliation et de manipulation exercées de façon récurrente par son auteur dans le but d'établir et de maintenir son emprise sur sa victime et de la priver de ses droits et de sa liberté* »⁴, opère à travers toutes ces formes de violence. On découvrira que j'ai fait l'expérience de celles-ci.

⁴ Source : Contrôle coercitif. Dans *Office québécois de la langue française, Grand dictionnaire terminologique*.
<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26573109/controle-coercitif>.

Dans ce livre, je m'adresse en particulier aux victimes de cette violence conjugale. Chaque histoire étant unique dans ses détails, certaines victimes se reconnaîtront plus que d'autres dans la mienne. Mon histoire présente en effet certaines particularités. Je n'ai pas été violentée physiquement sur une base régulière, et mes blessures physiques résultent pour l'essentiel d'un seul acte, quoique d'une violence inouïe. Ces blessures ne m'ont pas laissé un handicap sévère visible, même si je souffre de leurs séquelles tous les jours. On connaît aussi d'autres particularités de mon histoire d'après les propos qui précèdent : l'agresseur n'était pas un inconnu, mais plutôt un ex-conjoint, il n'est pas mort à la suite de ses crimes, il a fait face à la justice, et j'ai des enfants qui, contrairement à certaines victimes, n'étaient pas en bas âge au moment des événements.

Si les histoires sont uniques dans leurs détails, elles ont toutes un dénominateur commun : les victimes ont perdu le contrôle sur leur vie et elles ont souffert gravement. Ce dénominateur commun me fait espérer que mon récit soit utile à certaines.

Les victimes potentielles sont à risque d'être coincées dans les engrenages de la relation toxique. Elles ont cependant une marge de manœuvre pour s'y soustraire. Je me réjouis que, dans leurs cas, il soit encore temps de prévenir le pire, en s'enlevant du chemin, ou en enlevant du chemin l'indésirable qui s'y trouve.

Pour ces victimes, la prise de conscience est en voie d'être faite. J'espère par mon récit les aider à entendre leur propre déclic, à agiter leurs drapeaux rouges. J'espère qu'elles se reconnaissent dans ce que j'ai vécu au cours des mois précédant les crimes. C'est d'ailleurs dans l'espérance que les victimes potentielles se reconnaissent, que j'ai révélé dans mon récit des détails sur le comportement de l'homme avant ses crimes. Elles pourraient être en train d'endurer certains des *préliminaires meurtriers* que j'ai endurés au préalable. Je voudrais les aider à comprendre ce que j'ai mis trop de temps à comprendre : que ce n'est pas normal de vivre ainsi, qu'il faut impérativement vivre autrement, au plus vite.

Les victimes qui vivent actuellement cette violence, quant à elles, ont été coincées dans les engrenages de la relation toxique au point que la violence s'est malheureusement déchaînée, et pour quelques-unes, la violence extrême d'une tentative de féminicide. Elles ont subi le contrôle coercitif au point de perdre le pouvoir sur leur vie. Pour certaines comme moi, la torture créée par un être vivant a heureusement cessé, pour faire place à une longue guérison, obtenue en bonne partie à force de patience et de bienveillance envers soi, et parce qu'une justice a été rendue.

J'espère aider ces victimes à se relever après les événements. Elles peuvent constater à travers mon récit qu'il est possible de tendre vers la guérison des blessures physiques et psychologiques, et qu'il est possible aussi de passer à

travers les procédures judiciaires contre l'agresseur, malgré leur caractère éprouvant.

En définitive, mon récit se veut un outil de prévention ou de reconstruction pour les victimes de violence conjugale. Il démontre le chemin de résilience parcouru sur des milliers de kilomètres thérapeutiques qui m'ont amenée à redéfinir ma vie et à reprendre le pouvoir sur celle-ci, afin de cheminer vers la guérison, pendant que la justice suivait simultanément son cours.

L'approche de ce livre : *déplier le réel*

J'ai essayé, dans ce livre, de décrire les événements tels que je les ai vécus. Cette expérience d'une tentative de féminicide, en amont et en aval, m'appartient. C'est mon réel, que j'ai déplié à partir des événements, restitués en partie de mes souvenirs.

L'accès à ces souvenirs a toutefois été difficile parce qu'ils sont traumatiques et lointains. D'abord, puisque ces souvenirs sont traumatiques, ma conscience a voulu les éviter. Ces derniers ravivaient des souffrances. J'ai dû déployer beaucoup d'efforts pour accéder à ces souvenirs. Les séances de remue-méninges, destinées à amasser du matériel pour ce livre, m'ont souvent laissée fatiguée et migraineuse. Ensuite, au moment où j'ai rédigé la majorité du manuscrit final, les principaux événements remontaient à plus ou moins une décennie. Or, je n'ai pas une mémoire phénoménale des

événements lointains. La remémoration de ces événements, et leur mise en ordre dans le temps, ont été pour moi un défi imposant.

Pour écrire ce livre, il me fallait pourtant me souvenir d'une masse imposante d'événements, incluant les émotions rattachées. J'ai dû me servir de sources externes, comme la mémoire de membres de ma famille (elle-même facilitée par des informations écrites dans leurs agendas), les articles des médias sur les crimes et sur les procédures judiciaires contre son auteur ainsi que les documents judiciaires, incluant les rapports de police, la trame des faits ayant mené aux crimes et les transcriptions des audiences du tribunal. Afin d'étayer les faits, j'ai d'ailleurs amplement cité ces articles des médias et ces documents judiciaires dans le chapitre sur la justice (*IV. Une justice*). Aussi, la résurgence de détails importants, que j'avais oubliés, mais qui me sont revenus fortuitement grâce ou non à ces sources externes, m'a parfois obligée à réorganiser le récit.

Ces précisions sur la remémoration et la documentation étant effectuées, je reviens à l'approche du livre. Cette approche est *réaliste*. J'ai essayé d'être transparente, authentique, à tout moment, soit avant, pendant et après les crimes. Quand j'allais mal, on me voit mal aller. Quand j'allais mieux, on me voit mieux aller. Quel que soit le ressenti, il est livré dans le récit, bien que sans exagération inutile ou surenchère comme je l'ai précisé précédemment. Je

n'ai pas voulu porter de masque. Par exemple, on me voit plus souvent optimiste et déterminée par rapport à ma propre guérison qu'envers la condamnation de l'agresseur par un système qui n'est jamais en mon contrôle. Je n'ai pas essayé de faire semblant que les procédures judiciaires m'inspiraient toujours confiance. On me voit imaginer le scénario catastrophique mettant en scène l'agresseur libre de me parvenir de nouveau parce que le système l'a laissé aller trop facilement ou trop rapidement. Et je ne me suis pas empêchée de le montrer, parce que ce scénario est malheureusement possible.

Aussi, comme mon approche est *descriptive* du réel, toute approche *explicative* s'en trouve écartée.

Dans ce livre, on ne me voit pas me lancer dans des explications de mon statut de victime de violence conjugale. Je ne me cherche pas des carences m'ayant prédisposée à être sous l'emprise d'un homme violent, carences remontant à des époques antérieures de ma vie, comme mes relations amoureuses précédentes, ma jeunesse, mon enfance, ma gestation dans le ventre de ma mère, etc. Je n'ai donc pas vu la pertinence, pour mon récit, de raconter des époques de ma vie précédant ma rencontre avec cet homme. J'ai laissé mon passé tranquille. Ce faisant, je me suis refusée à accorder aux acteurs principaux de mon passé, comme mes parents et le père de mes enfants, une quelconque responsabilité dans ce qui m'est arrivé.

On ne me voit pas non plus, dans ce livre, me lancer dans des explications du statut de bourreau de l'agresseur. Je n'ai pas analysé les comportements qu'il a eus à mon égard afin de prouver qu'il souffrait de telle ou telle pathologie. Je n'ai pas cette compétence diagnostique, n'étant pas professionnelle de la santé mentale. Il ne m'aurait servi strictement à rien de m'improviser sur ce sujet.

Bien que je me sois abstenue de répondre à des questions diagnostiques, je ne me suis pas empêchée, dans le récit, de relater mes observations sur la gravité de ses comportements, alors que je m'inquiétais pour ma sécurité. Encore une fois, je considère que ces observations sont utiles au récit, en ce qu'elles sont susceptibles d'aider des victimes potentielles à réaliser le danger qui les menace.

Je termine cet avant-propos sur une implication importante de l'approche de ce livre. J'ai mentionné que cette expérience d'une tentative de féminicide *m'appartient*. De ce fait, je ne veux pas qu'elle appartienne aussi à mes proches. J'ai donc décidé, dans ce récit, de limiter la contribution de mes enfants, de mes parents et de mes amis. Comme moi, ces proches sont aussi des victimes, mais des victimes qu'on nomme *collatérales*.

En cours de rédaction, j'ai eu le projet de les solliciter pour qu'ils m'expriment leurs vécus des événements. Je projetais de faire un chapitre sur les dommages collatéraux.

J'ai rapidement compris, en constatant l'épuisante tâche que je leur imposais, que je devais les laisser tranquilles, pour qu'ils terminent de guérir et passent à autre chose.

J'ai eu un sentiment de responsabilité face à ces proches, en étant imputable à une partie des dommages qu'ils ont subis. En particulier, mes enfants forgeaient leurs valeurs et leur identité quand le *geste* est venu tout transformer. Leur conception de la vie a été ébranlée.

Mais j'ai honoré ma responsabilité à l'égard de mes proches en renonçant à leurs témoignages. Il était plus important de les préserver que d'enrichir le récit en les impliquant davantage. On les apercevra à la place qui leur revient dans la trame des événements, comme soutiens à ma convalescence et à ma guérison après les crimes, mais non comme des confidentiels engagés au service du récit.

Dans un ordre d'idées similaire, j'ai engagé le moins possible dans ce récit la famille de l'agresseur. Des membres de sa famille ont été impliqués dans les conditions de sa remise en liberté dans l'attente de son procès. Par respect pour leur vie privée, j'ai pris soin de ne pas identifier leurs liens exacts de parenté avec l'agresseur. Aussi, j'ai dû encaisser, peu de temps après les crimes, une mise en demeure, qu'un membre de la famille de l'agresseur m'avait fait parvenir. En racontant mon expérience de cette mise en demeure, j'ai

conservé la même discrétion. Enfin, j'ai épargné les membres de sa famille en ne relatant pas leurs témoignages au tribunal.

Maryse Fillion
12 janvier 2026

EXTRAITS

Pour en savoir davantage sur l'auteure :

<https://www.facebook.com/p/Maryse-Filion-Auteure-61575758793280/>

<https://MaryseFilionAuteure.ca>

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
AVANT-PROPOS	11
Pourquoi ai-je écrit ce livre ?	14
Pour me soigner	14
Pour informer et aider	16
L'approche de ce livre : <i>déplier le réel</i>	20
I. À LA FRONTIÈRE D'UN FÉMINICIDE	27
Embuscade	29
Tentative de féminicide à l'arme blanche	32
Expérience de mort imminente	34
Retour ici-bas	35
Mes trois sauveteurs	36
Arrivée des policiers	40
Arrivée des ambulanciers	41
Hospitalisation	42
II. UNE RELATION TOXIQUE	51
La rencontre	51

Les premières années de cohabitation	56
Installation du macabre	60
La dernière année de cohabitation : les <i>préliminaires</i> <i>meurtriers</i>	63
Comportements étranges et inquiétants	64
Rallye interdit	69
Carrière interdite	71
Voyageur cassant	73
Départ volontaire refusé.....	74
Excursion gâchée	76
Chevalier bagué	77
Visite importune	80
Peinture éclaboussée	81
Bateau pirate	82
Police impuissante	88
Menaces mortelles	89
Pneu dégonflé	91
Refuge espionné.....	92
Rupture refusée	93
Siège auto-éjectable	95

Détresse signalisée	97
Règlement de comptes houleux	98
Passeport convoité	100
Cyberharcèlement	101
Photo-surveillance	103
Présence fantomatique	104
III. UNE GUÉRISON	107
Émerger du néant, par le réveil de mes sens.....	110
La rencontre de mes sauveteurs à l'hôpital.....	119
Le soutien de mes proches pendant ma convalescence	122
Ma maison rénovée.....	124
Une clôture humaine.....	126
Une grande fête de la vie	127
Le métier de la guérison.....	128
Les risques du métier de la guérison.....	133
Un métier que je prends dorénavant en charge.....	139
À mes soins !	149
Refaire confiance aux hommes, à un homme	157
Témoignages et actions communautaires contre la violen	159

Le reportage « La force d'une femme »	160
Le projet communautaire « Commerces-Secours »..	162
Le balado « La nuit où j'ai failli mourir »	164
IV. UNE JUSTICE	169
Arrestation.....	181
Déclaration aux enquêteurs.....	183
Mise en accusation et comparution.....	189
Remise en liberté.....	191
Membre de la famille de l'accusé versus moi-même ...	196
Récidive	199
Récidive : précision.....	207
Préparation au procès	208
Plaidoyer de culpabilité.....	211
Délinquant dangereux ou à contrôler ?	214
Requête pour retrait du plaidoyer de culpabilité.....	217
Représentations sur la sentence	220
Questions de logistique.....	220
Preuve de la poursuite.....	221
Preuve de la défense	242
Arguments de la défense pour la sentence.....	243

Arguments de la poursuite pour la sentence	243
Sentence	247
Facteurs aggravants.....	248
Facteurs atténuants.....	250
Objectifs à poursuivre en matière de droit.....	251
Analyse des jurisprudences.....	252
Prononcé de la sentence	253
Appel de la sentence	255
POSTFACE	259
L'incertitude de ma santé.....	260
L'incertitude de ma sécurité.....	261
REMERCIEMENTS	267

EXTRAITS

Le récit inédit d'une enseignante qui survit à une tentative de féminicide.

Le 17 août 2014, elle passe à quelques millimètres de la mort en étant battue, poignardée cinq fois et séquestrée par son ex-conjoint.

Deux jours après la tentative de féminicide subie, alors que je suis hospitalisée dans un état qui laisse croire à une longue convalescence, ma fille vit une expérience particulière. Une libellule turquoise se pose sur son bras. Cet insecte transporte dans sa bouche une guêpe qui est sa proie. Ma fille sort aussitôt son téléphone de sa poche pour prendre en photo cette scène bouleversante qui est pourtant mortelle pour la guêpe. Cette dernière est dangereuse pour les humains, tandis que la libellule est sans danger puisqu'elle ne pique pas et ne possède aucun venin. Ma fille saisit toute la puissance de ce message et immortalise le moment. Ce signe de la nature reste posé sur elle et lui parle en silence d'une échappée mythique de la vie, celle du bien qui triomphe du mal. À travers son inconscient, ce signe vient donc la rassurer : sa maman, représentée par la libellule, allait s'en sortir avec une détermination devant l'emporter sur le mal, représenté par la guêpe condamnée.



Je suis **Maryse Filion**. Le drame vécu est à l'origine de ma transformation profonde. Je souhaite, par mon témoignage autobiographique, mes conférences et mon engagement social, informer le public et aider les personnes victimes de violence conjugale.

Comment pouvons-nous cheminer vers la responsabilité sociale afin de prévenir de tels crimes ?

Préface de **Bénédicte Lebel**, journaliste et animatrice du balado « *La nuit où j'ai failli mourir* »

ISBN 978-2-9625067-0-1



9 782982 506701



MaryseFilionAuteure.ca